

**P. Hrabiantsova**  
**П. А. Гребенцова**  
БГЭУ (Минск)

*Научный руководитель И. И. Бартенева*

## **ANALYSE DE LA DETTE PUBLIQUE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉLARUS**

### **Анализ государственного долга Республики Беларусь**

La dette publique du pays est l'un des éléments clés du système financier de tout pays moderne, agissant comme un instrument important de la politique économique de l'État et étant l'un des moyens de mobiliser et d'accumuler, de former et d'utiliser des ressources monétaires sous forme de fonds monétaires centralisés en état.

**Le but de la recherche** est de trouver un système de gestion de la dette publique suffisamment efficace pour réduire les coûts et les risques.

En République du Bélarus, des indicateurs limites et des valeurs seuil spécialement calculés sont utilisés pour analyser la dette publique. Lors de l'analyse de la dette publique moderne, il a été déterminé qu'elle ne dépasse pas le seuil national de 45 % du PIB et le seuil recommandé par le FMI pour les pays en développement, qui est fixé à 50 % du PIB. En même temps, les limites établies au niveau national comprennent la limite de la dette publique intérieure, la limite de la dette publique extérieure de la République du Bélarus, la limite de la dette intérieure et extérieure garantie par la République du Bélarus. Si l'une des limites spécifiées est dépassée, l'indicateur approuvé est révisé et une nouvelle limite est établie par décret présidentiel. Selon l'analyse pour la période 2013–2020, la nécessité de réviser l'indicateur de limite ne s'est posée qu'en 2020 en raison des phénomènes de crise sur fond de pandémie.

Face à la situation de poursuite de la croissance de la dette publique, il est nécessaire de trouver des moyens de la réduire. Le résultat de la recherche est les mesures proposées suivantes:

1) l'application de la politique anticrise belge. Les principales mesures anticrise en Belgique étaient: augmenter la part des recettes des budgets en augmentant les taux d'imposition, en introduisant de nouvelles taxes; réduction des dépenses publiques; stimuler la croissance économique;

2) une gestion de portefeuille de dette adaptée aux particularités de l'économie de la République. Pour évaluer l'efficacité de la gestion, un modèle de base théoriquement construit d'un portefeuille de dette est généralement utilisé avec des divisions par type de devise, échéance, structure des taux d'intérêt et un calendrier relativement régulier des paiements de la dette;

3) le solde des flux de trésorerie entrants et sortants en cours d'exécution budgétaire. La réaffectation des dépenses au cours du trimestre réduira les déficits émergents, qui sont couverts à la fois par des sources internes et externes;

4) limiter le transfert de crédits d'investissement aux entreprises du secteur réel de l'économie. Certaines entreprises subissent des pertes nettes dans les 4 à 6 ans suivant la modernisation, ce qui ne fait qu'alourdir le fardeau de la dette sur le budget. Il est nécessaire de limiter le financement d'entreprises non rentables qui n'affectent pas la sécurité, notamment économique, de la République du Bélarus;

5) la réalisation d'un audit indépendant des opérations liées à la dette publique. À l'heure actuelle, la Commission de contrôle de l'État, dans le cadre de la préparation du rapport sur l'exécution du budget de la République, reçoit des informations sur les garanties fournies par le gouvernement de la République du Bélarus et l'état de la dette publique de la République du Bélarus, mais cet organe n'est pas totalement autonome. La création d'un organisme totalement indépendant permettra des procédures de contrôle plus strictes, disciplinant ainsi les entreprises financées et permettant d'identifier leurs faiblesses.

**En conclusion** il faut dire qu'avec la mise en œuvre des mesures proposées et le respect des objectifs fixés, la République du Bélarus sera en mesure d'atteindre la plus grande efficacité de gestion de la dette publique et de neutraliser la plupart des effets négatifs qui créent des problèmes de remboursement.

**М. Кuzmenko**

**М. М. Кузьменко**

БГЭУ (Минск)

*Научный руководитель И. И. Бартенева*

## **LE RÔLE DES MESURES NON TARIFAIRES DANS LA RÉGULATION DU COMMERCE INTERNATIONAL AU STADE ACTUEL**

### **Роль нетарифных мер в регулировании международной торговли на современном этапе**

L'expression «mesures non-tarifaires» (MNT) désigne un ensemble de mesures dont la finalité, la forme juridique et les effets sur l'économie sont divers. Les MNT correspondent à toutes les mesures publiques autres que les droits de douane et les contingents tarifaires, qui influent plus ou moins directement sur les échanges internationaux. Elles peuvent se répercuter sur les prix et/ou les volumes des produits échangés.